

Fortenza® Vibrance® Maxx

syngenta.

GROUPS	4 7 12	FUNGICIDES
	28	INSECTICIDE

TREATED SEED. DO NOT USE FOR FEED, FOOD, OR OIL PURPOSES.

This seed has been treated with fludioxonil, metalaxyl-M and S-isomer and sedaxane fungicides, and the insecticide cyantraniliprole. Do not use for food, feed or oil purposes. Store away from feeds and foodstuffs. When treating seeds, handling and planting treated seed, workers must wear cotton coveralls or long sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves, and work boots. For good hygiene practice, it is also recommended to wear a NIOSH-approved N95 filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested during all job activities. Do not plant any crop other than cereals, corn, members of Crop Subgroup 20A (Canola/Rapeseed Subgroup) soybeans, dried peas and beans, chickpeas, lentils and dry fava beans within 60 days to fields in which treated seeds were planted. Do not graze or feed livestock on seeded area for 45 days after planting soybean, or 60 days after planting dry beans and peas (Crop Subgroup 6C). Toxic to bees. Follow best management practices to help minimize dust exposure to pollinators during planting of treated seed; refer to the complete guidance "Pollinator Protection: reducing risk from treated seed" on the Health Canada website (www.healthcanada.gc.ca/pollinators).

Do not contaminate food, feed or domestic water supplies. Keep out of reach of children and animals. This product is TOXIC to fish and other aquatic organisms. Do not apply directly to aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, coulees, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats. DO NOT contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned up.

**IN CASE OF EMERGENCY INVOLVING A MAJOR SPILL,
FIRE OR POISONING CALL 1-800-327-8633 (FASTMED)**

**Warning: Contains the Allergen Soy
CAUTION - EYE IRRITANT**

FORTENZA®, VIBRANCE®, the Alliance Frame are trademarks of a Syngenta Group Company.

the Syngenta logo and the Purpose Icon

FOM-16689

FINISHED SIZE 3.5 X 7

Fortenza® Vibrance® Maxx

syngenta.

GROUPES	4 7 12	FONGICIDES
	28	INSECTICIDE

SEMENCES TRAITÉES – NE PAS UTILISER COMME NOURRITURE DE CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE NI POUR LA PRODUCTION D'HUILE.

Ces semences ont été traitées avec les fongicides fludioxonil, métalaxyl-M et isomère-S et sédaxane et du cyantraniliprole, un insecticide. Ne pas utiliser comme aliment de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Lorsque le traitement des semences, le traitement et la plantation de semences traitées, les travailleurs doivent porter une combinaison en coton ou une chemise à manches longues et un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, et des bottes de travail. Afin d'assurer une bonne hygiène au travail, il est également recommandé de porter en tout temps un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté. Ne pas planter d'autres cultures que les céréales, le maïs, les membres du sous-groupe 20A (canola / colza sous-groupes) le soja, les pois secs et les haricots, les pois chiches, les lentilles et les fèves sèches dans les 60 jours aux champs où des semences traitées ont été plantées. Ne pas faire paître ou nourrir le bétail sur les superficies cultivées pendant 45 jours après la plantation de soja, ou 60 jours après la plantation de haricots secs et les pois (sous-groupe 6C). Ce produit est toxique pour les abeilles. Suivez les pratiques exemplaires de gestion pour aider à minimiser l'exposition aux poussières de pollinisateurs lors de la plantation de semences traitées. Consultez le guide intitulé Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion affiché sur le site Web de Santé Canada (www.healthcanada.gc.ca/pollinators).

Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale ni les réserves d'eau potable. Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Ce produit est TOXIQUE pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement sur les habitats aquatiques (tels que les lacs, rivières, cours d'eau, marécages, étangs, coulees, fondrières des Prairies, criques, marais, réservoirs et terres humides) ni sur les habitats marins/estuariens. NE PAS contaminer l'eau en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets. Si des semences traitées sont renversées à l'extérieur ou exposées, elles doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE,
UN INCENDIE OU UN EMPISONNEMENT, COMPOSER LE
1-800-327-8633 (FASTMED)**

**Avertissement : Contient l'allergène Soja
ATTENTION - IRRITANT POUR L'ŒIL**

FORTENZA®, VIBRANCE®, le symbole de l'Alliance des marques de commerce d'une compagnie du

le logo Syngenta et le symbole du But groupe Syngenta.

FINISHED SIZE 3.5 X 7

158 C

132 C

1675 C

133 C

BLACK